

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 296

**Artikel:** Association nationale suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259552>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'autre part toute la variété des travailleuses sociales proprement dites (directrices d'œuvres et d'institutions diverses, etc.) incarnent ce côté de la tâche sociale de la femme.

Il se fait en outre une œuvre d'éducation de la femme par la femme dans les associations féminines de types si variés qui pullulent sur notre soi, depuis la petite société locale, « Union des Femmes », « Réunion de Mères », ou simplement « Société de Couture paroissiale » même, jusqu'à nos grandes Fédérations nationales: *Utilité publique, Alliance, Relevement moral, Suffrage* (par ordre d'ancienneté). Et nous ne saurions omettre le mouvement tout récent des Associations de jeunes, prédestiné, croyons-nous avec l'auteur, à une action d'éducation mutuelle de haute valeur (Eclairceuses, Gymnasiennes, Unionistes, *Sempacherinnen*, etc., etc.): groupements de jeunes filles entre elles et aussi groupements mixtes, tel que le Mouvement de la Jeunesse suisse romande, pour ne parler que de ce que nous connaissons bien.

Et la conclusion de tout cela? La conclusion, c'est que notre petit pays fait un grand et louable effort pour l'éducation et l'instruction de ses filles comme de ses fils. Mais, il faut bien le constater, dans cet effort, malgré de grands progrès réalisés, la femme, la jeune fille, la fillette, n'a pas encore tout son dû. Ainsi que le constate M<sup>lle</sup> Evard, après M<sup>me</sup> Pieczynska et d'autres femmes d'élite, « la jeunesse féminine demeure pré-teritée, car les écoles officielles créées pour les jeunes filles ont été conçues et sont généralement conduites par des hommes et elles ne satisfont qu'imparfaitement le psychisme féminin ». C'est pourquoi les femmes d'avant-garde réclament des modifications. D'entre les lacunes de l'éducation féminine actuelle, M<sup>lle</sup> Evard souligne une fois de plus: « l'éducation « physique mal adaptée, la formation civique rarissime, l'éducation religieuse archaïque ou absente, l'enseignement ménager trop peu répandu, la place trop restreinte faite aux choses de la femme (économie domestique, puériculture, pédagogie familiale), et aux choses de l'actualité (*Lebenskunde*), une instruction dispersée ou surchargée, au détriment de la formation morale et de l'élevation de la femme, « enfin des méthodes trop anciennés, dans la famille et « à l'école.

En conséquence de ces constatations, l'auteur suggère de nouvelles orientations et spécialisations pour les éducatrices de carrière, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, et elle appelle de ses vœux en terminant la création d'un *Office central suisse de l'Education féminine*, pendant de l'Office central pour les Professions féminines qui, créé il y a peu d'années, sous l'impulsion de l'Alliance de Sociétés féminines, est actuellement subventionné par toutes les grandes Associations féminines, ainsi que par des Associations mixtes et — *last not least!* — par le Département fédéral de l'Economie publique. Il rend aujourd'hui déjà de si grands services que l'on ne pourrait plus s'en passer. M<sup>lle</sup> Evard compte beaucoup sur les suggestions de la Saffa dans tout ce qui touche au vaste domaine de l'éducation pour solliciter l'effort individuel, et peut-être même gouvernemental, dans le sens des réformes souhaitées. A notre époque de « rationalisation », cet effort s'impose, dans l'intérêt du pays tout entier bien plus encore que dans l'intérêt de la femme elle-même — et cela nous ôte toute timidité pour réclamer cet effort et ces réformes.

E. SERMENT,  
*Présidente de la Commission d'Education  
de l'Alliance nationale de Sociétés féminines.*

## CORRESPONDANCE

Neuchâtel, 30 novembre 1928.

Mademoiselle la rédactrice du *Mouvement Féministe*,  
Mademoiselle,

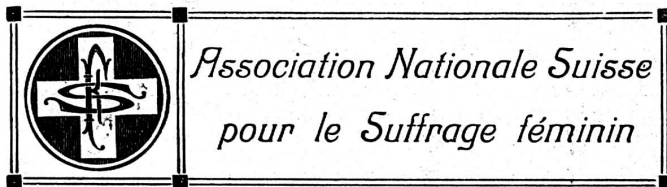
M<sup>me</sup> le Dr Olivier attire mon attention sur une erreur contenue dans mon compte-rendu de l'Assemblée de l'A.S.S.F. à Berne (*Mouvement Féministe* du 12 octobre, p. 146): ce n'est pas tout à fait « sans succès » que le Comité Central et d'autres Sociétés sont intervenus à l'occasion de la loi fédérale sur la tuberculose,

afin que les instituteurs révoqués pour cause de maladie soient indemnisés. Si le principe de l'obligation n'a pas été admis, de peur du refus de plusieurs cantons, on a dit: « les cantons pourront indemniser... etc. » Comme la Confédération rembourse le 50 % de cette dépense, il est à prévoir, — et le fait s'est déjà produit — que les instituteurs malades des cantons récalcitrants réclameront, et qu'ils obtiendront satisfaction.

Je suis heureuse de pouvoir corriger mon appréciation trop pessimiste, et de constater que les démarches du Comité Central n'ont pas été vaines!

Veuillez, Mademoiselle, croire à mes sentiments dévoués.

E. PORRET.



### VI<sup>me</sup> Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

La meilleure preuve de l'intérêt que présentent ces réunions annuelles, comme de l'utilité de ce contact entre celles qui maintiennent à travers la Suisse la flamme de la cause suffragiste, est la forte participation à la séance qui avait été convoquée le 25 novembre dernier, à Berne, par les soins des deux initiatrices et organisatrices dévouées de ces rencontres, M<sup>lle</sup> Lucy Dutoit et M<sup>me</sup> Vischer-Alioth. En effet, 27 Sections et sous-Sections s'étaient fait représenter par 34 personnes, si bien que la salle obligeamment mise à notre disposition par le « Daheim » était pleine à craquer, et que la proposition a été formulée de convoquer l'an prochain les présidentes dans un local plus vaste. Espérons que cette fois alors ne manqueront pas à l'appel les Sections du Jura neuchâtelais, qui ne sont pourtant certes pas parmi les plus éloignées, et dont on comprend mal l'absence quand on a vu Frauenfeld et Schaffhouse, Weinfelden et Saint-Gall répondre « présentes » à l'appel. En outre, la bienvenue a été dite à la Benjamine de l'A.S.S.F., Monthey, dont on a été tout heureux d'accueillir la représentante pour cette première prise de contact des suffragistes valaisannes organisées avec notre mouvement.

A l'ordre du jour figuraient deux rapports ayant trait à la préoccupation essentielle des Sections locales, parce qu'elles seules sont à même d'en appliquer les différents systèmes: la propagande. En effet, soit M<sup>lle</sup> Zwahlen (Aigle), qui a présenté un travail plein d'idées sur *Les nouvelles méthodes de propagande*, complété par des suggestions étudiées de M<sup>me</sup> Schwyzer (Lucerne), soit M<sup>me</sup> Wacker (Bienne), qui a apporté un plan ingénieux pour amener les membres de chaque Société à collaborer de façon plus effective aux travaux du Comité, ont mis en lumière ainsi la nécessité pour nos Associations suffragistes locales de renforcer leurs effectifs, d'étendre leur rayonnement, de constituer des groupements vivants et actifs. Il est un peu dommage que certaines de ces suggestions n'aient pas été discutées de façon plus approfondie, comme elles l'auraient mérité. M<sup>me</sup> Leuch a ensuite fait un exposé extrêmement clair et complet des préparatifs en cours pour le lancement de la grande pétition en faveur du suffrage féminin sur le terrain fédéral, dont il est question plus haut; et M<sup>lle</sup> Gourd a apporté des précisions, qui ont paru intéresser vivement l'auditoire, sur le Congrès de Berlin. Enfin, M<sup>me</sup> Leuch a encore raconté en détail les impressions recueillies à la Saffa sur la mentalité suffragiste ou anti-suffragiste du public qui a visité le stand de l'A.S.S.F.; et, comme en dépit de cet ordre du jour si chargé, du temps était resté disponible, des échanges de vue ont pu avoir lieu sur le suffrage ecclésiastique dans différents cantons (le Grand Conseil bernois venant précisément de refuser, à l'occasion de la revision de la loi sur les élections pastorales, d'étendre aux femmes le droit d'élire les pasteurs, ce qui nous paraît de fâcheux augure pour la discussion de la motion Vogel sur le suffrage féminin cantonal et communal), sur des questions d'administration intérieure de l'A.S.S.F., etc., etc. Peut-être même a-t-il été agité trop de sujets, et la discussion gagnerait-elle à être davantage concentrée. Mais ce sont là des défauts d'organisation qui peuvent facilement être corrigés, alors que subsistent toujours l'utilité si grande et la valeur de ces rencontres entre femmes luttant contre les mêmes difficultés pour la même idée.

Une assistante.

### Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin.

Cette Association a tenu sa IX<sup>me</sup> Assemblée annuelle à Neuchâtel, le 24 novembre. Elle a pris connaissance avec regret de la démission, pour raison de santé, de sa présidente, M<sup>lle</sup> L. Thiébaud. A l'occasion du renouvellement des autorités législatives et judiciaires du printemps 1928, elle a fait différentes démarches, qui ont été appuyées par plusieurs Sociétés féminines: Amis de la Jeune Fille, Sou J. Butler, Femmes abstinentes, Société d'Utilité publique. — Des candidates aux autorités tutélaires ont été présentées pour chaque district, mais n'ont pas été agréées. Les partis politiques ont été invités, à la veille des élections, à mettre à leur programme la question de la protection de l'enfance. Ce problème, étroitement lié à celui des autorités de tutelle, a été et continuera d'être étudié minutieusement par l'A.C.N.S.F. M<sup>lle</sup> Clerc a exposé, dans la 2<sup>me</sup> partie de la séance, qui était publique, les résultats de l'enquête faite dans le canton par le Bureau cantonal, et à laquelle ont répondu les directeurs d'écoles primaires de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les directeurs et directrices des principaux orphelinats. On a pu ainsi constater bien des lacunes; et se persuader qu'il y a un grand travail à faire. L'assistance, dans laquelle se trouvaient diverses représentantes de sociétés amies et d'institutions philanthropiques, a pu se rendre compte que le suffrage féminin faciliterait considérablement les progrès à accomplir.

Elle a su gré à M<sup>lle</sup> Clerc d'avoir remplacé de façon si vivante M. Graz, secrétaire romand de *Pro Juventute*, empêché au dernier moment de faire la conférence promise sur la protection de l'enfance dans le canton de Vaud. — La première partie de l'Assemblée s'était terminée par un rapport de M. G. Béguin, professeur, sur les jeux de hasard. Quoique convaincus d'avance, les délégués l'entendirent avec le plus grand intérêt; à l'unanimité, ils approuvèrent l'affiche apposée dans les villes et villages par les soins du Comité cantonal, et, après avoir rappelé la mémoire de M. O. de Dardel, votèrent la résolution suivante, qui fut envoyée à tous les journaux du canton: « L'Assemblée de l'A.C.N.S.F., réunie à Neuchâtel le 24 novembre 1928, regrette que les femmes suisses ne jouissent pas encore de leurs droits politiques et ne puissent participer à la votation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décembre sur l'initiative dite des Kursaals. Considérant la grande importance morale et matérielle pour le peuple suisse du résultat de cette votation, l'Assemblée demande aux électeurs de voter non. »

L'heure du thé a coupé agréablement cet après-midi, et a donné le loisir de s'entretenir déjà des projets d'avenir: d'une tournée de conférences de M<sup>me</sup> Vuilliomonet, qui préparera de la manière la plus heureuse la propagande en vue de la pétition fédérale.

E. P.

## Notre Bibliothèque

*La Presse et la Société des Nations.* 1 brochure illustrée éditée par la Section d'Information de la S. d. N. (Genève, 1928.)

C'est à l'occasion de l'Exposition internationale de la Presse à Cologne que la Section d'Information de la S. d. N. a publié cette brochure, qui décrit brièvement les méthodes et les résultats observés dans les relations de la S. d. N. avec la presse. Désireuse de

créer des habitudes nouvelles dans les relations internationales, la Société des Nations a, dès le premier jour, entendu donner la plus large publicité à ses débats et à son action, et elle a fait de la presse un élément de sa vie intime.

En une série de chapitres très bien faits, cette brochure nous parle de la Section d'Information du Secrétariat de la S. d. N.; de la participation de la presse aux réunions; de la manière dont les journalistes sont renseignés, soit pendant les diverses assemblées, soit quotidiennement. Un de ces chapitres donne le détail des pays représentés et le nombre d'organes et d'agences d'information qu'on trouve à Genève. Le nombre des journalistes venus à Genève, depuis la fondation de la S. d. N. jusqu'au 15 mars 1928, s'élève à 1400, représentant plus de 1000 journaux et revues de 51 pays. Il serait intéressant de savoir combien d'entre eux sont des femmes? Un autre chapitre est consacré à la Conférence internationale des experts de presse, qui eut lieu en août 1927. Enfin, le dernier chapitre parle de « l'Atmosphère de Genève » et déclare en terminant que la S. d. N., en ouvrant toutes grandes les portes à la presse, a créé autour d'elle une sorte d'opinion nouvelle, multinationale.

J. P.

MARGUERITE DELACHAUX: *Images taillées.* Editions Victor Attinger, Paris et Neuchâtel, 1928.

Avec ce nouveau roman, M<sup>me</sup> Delachaux mène ses lecteurs dans des milieux que la plupart d'entre eux, sans doute, connaissent peu: les ateliers où l'on crée des bijoux et de l'orfèvrerie d'art.

On est en pleine crise économique: l'or manque, la marée montante de la camelote risque de submerger la Maison Valois, réputée depuis quarante ans pour son travail probe, pour la beauté des matériaux, pour le goût et l'habileté des artisans. Ceux-ci, les « vieux », qui ont vécu avec l'amour du métier, souffrent de cet abaissement où les entraînent les difficultés de l'heure, les commandes des nouveaux clients, qui veulent du « simili ». Les *Images taillées* sont le récit très vivant de ces luites douloureuses, dont les ateliers Valois finissent par sortir victorieux, grâce à l'énergie, au talent, à l'esprit d'entente de leurs chefs.

M<sup>me</sup> Delachaux se meut avec la plus grande aisance parmi la terminologie spéciale des métiers qu'elle dépeint. Elle y met aussi de la chaleur, de l'enthousiasme et parfois de l'ironie. Certaines réflexions sont des trouvailles, certaines phrases, d'une belle venue comme les bijoux des frères Valois et de leur équipe de « vieux ». On regrette d'autant plus les négligences qui frappent par ci, par là: « se rappeler de »: ou bien: « depuis leurs bureaux, les jeunes patrons entendaient les réflexions... » Je n'insiste pas, car ce sont là ombres légères au tableau si bien brossé d'un monde spécial.

De même que dans *les Fileuses d'heures* et *les Berceaux*, dans son dernier roman l'auteur fait œuvre, non seulement d'observatrice de milieux sociaux, mais aussi d'artiste.

M.-L. PREIS.

## Garnet de la Quinzaine

### Vendredi 7 décembre:

GENÈVE: Association genevoise de femmes universitaires, Foyer féminin, 11, cours de Rive, 16 h.: Thé d'Escalade (réservé aux membres de l'Association).

LAUSANNE: Groupe suffragiste lausannois, Foyer féminin, 26, rue de Bourg, 20 h. 30: Réunion mensuelle: *Activités féminines nouvelles*, causerie par M<sup>me</sup> Vuilliomonet-Challandes.

NYON: Groupe suffragiste, Salle du Tribunal, 20 h.: *Un voyage féministe international*, causerie par M<sup>lle</sup> Gourd.

### Samedi 8 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, Foyer Féminin, 11, cours de Rive 19 h. 30: Souper d'Escalade (prix 3 fr.). Musique par M<sup>me</sup> F. Rilliet, récitations par M<sup>lle</sup> Fiumet. *Le Maroc*, causerie avec projections lumineuses, par M<sup>me</sup> Emilie Gautier.

### Mercredi 12 décembre:

LEYSIN: Groupe suffragiste, Hôtel du Mont-Blanc, 20 h.: *La mission de la femme moderne*, conférence publique et gratuite par M<sup>lle</sup> Gourd.

### Jeudi 13 décembre:

VEVEY: Groupe suffragiste: *Les avantages que la loi fédérale sur la tuberculose procurera aux sains et aux malades*, causerie par M<sup>me</sup> le Dr Ch. Olivier.

## MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : chèque postal II. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.

## Fiancées!

Si vous voulez avoir un trousseau qui dure, en véritable toile du Canton de Berne

veuillez demander échantillons et devis à

M. MAIER, 42, rue du Rhône, II<sup>e</sup> - GENÈVE

Spécialiste en toilerie